

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Greffé

20 FEB. 2026

N° d'entreprise : **0452 737 404**

Nom

(en entier) : **XLG Immo**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Maréchal Foch 21 - 4400 FLEMALLE****Objet de l'acte : Changement siège social**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20/06/2025

A l'unanimité, le Conseil d'Administration prend la résolution suivante:

Par les pouvoirs qui lui sont conférés par l'art.2 des statuts de la société, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à Rue de l'Artisanat 10 à 5020 SUARLEE, et ce à partir du 23 juin 2025.

Jean KRAFT de la SAULX
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).